

APPEL A CANDIDATURE

Au cours de ces deux années passées, Thierry Kwasny et Pauline Jenn ont managé et œuvré avec compétence et dévouement pour le succès de l'équipe de France d'Agility. Pour des raisons personnelles et familiales, ils nous avaient prévenus depuis plusieurs mois qu'ils ne renouvèleraient pas leur mission. Nous les remercions chaleureusement pour l'énorme travail accompli pour encadrer et conduire à la victoire nos petits bleus. Un podium l'an dernier (avec 2 podiums de manche) et trois podiums cette année (avec 3 podiums de manche) et une équipe de France qui a tout donné dans un esprit sportif exemplaire, bravo à tous!

La CNEAC recrute un coach, dit Coach National et deux adjoints proposés par le coach, l'aidant sur le plan administratif et sportif pour mener jusqu'à la finale les deux équipes de France d'agility : l'Equipe de France EO (European Open) ainsi que l'Equipe de France AWC (Agility World Championship). Et ceci sur un projet global de trois ans, avec analyse du fonctionnement et des résultats chaque année à l'issue championnat du monde.

Conditions pour postuler :

- Avoir les compétences nécessaires en gestion mentale et préparation physique,
- Avoir une expérience significative d'entraîneur en agility,
- Avoir une solide connaissance sur l'agility internationale.

Le candidat s'engage à :

- rendre compte au président de la commission ou au responsable du GTA (comptes rendus de travail, organisation de stages, projets,...),
- se conformer strictement aux règlements en vigueur (FCI, SCC, CNEAC),
- mettre en œuvre la politique sportive validée par la CNEAC (code de bonne conduite des disciplines CNEAC, bien-être animal, règlements sélectifs FCI,...).

Ses missions :

Coordination, en collaboration avec le responsable du GTA des sélectifs FCI : avis sur les inscriptions sur dossier, attribution des places joker EO, complément de la sélection AWC, départage des éventuels cas d'égalité de classement au seuil de sélection

- organisation des équipes EO et AWC,
- gestion des inscriptions EO et AWC,
- organisation des séances d'entraînement des représentants de la France à l'AWC ("EDF-AWC")
- coaching des représentants de la France à l'EO ("EDF-EO") et à l'AWC ("EDF-AWC").

La fonction de coach relève du bénévolat. Après présentation d'un budget prévisionnel et acceptation de celui-ci par le président de la CNEAC, tous les frais inhérents à cette fonction (déplacements, hébergement,...) sont pris en charge suivant la procédure SCC en vigueur.

Le dossier de candidature relève d'une proposition globale pour le coach et les deux adjoints proposés. Il comporte une lettre de motivation avec un projet sportif, et un curriculum vitae pour chacune des trois personnes (coach et ses deux adjoints). Le dossier est à envoyer exclusivement **par mail au plus tard le dimanche 16 octobre** à l'adresse suivante : agility@sportscanins.fr

Pour toute question, vous pouvez contacter Maryannic Jourden au 06 27 66 74 08 ou maryjourden@gmail.com